



Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire
Séance du 28 juin 2022

Le mardi vingt-huit juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire légalement convoqués conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Laurent TURQUOIS, Maire.

Etaient présents :

M. TURQUOIS, M. BOUCHER, Mme CIGLIA, M. BERTHOME, Mme KERRAIN (jusqu'au point n°18), M. TORQUEAU, M. JEAN, Mme LAURENT, M. BABONNEAU, Mme THOMY, Mme CHEVALIER, M. SALAUN, M. LE GENDRE, M. SOULLARD, Mme RAULAIS, Mme BONNET, Mme DAMAS, Mme LE GALL-RIBREAU, Mme GUERRIAU, Mme SOLLET, M. FRION, M. ORDRONNEAU, M. IBRAHIM M. GUILLET, M. CAMUS, Mme DUGAST, Mme LE MENTEC-TRICAUD, M. CAILLAUD,
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Mme NOBILET
Mme KERRAIN (à partir du point n°19)
Mme SOURISSEAU
Mme DUFOUR
M. COSTENOBLE
M. KEUNEBROEK

Pouvoirs conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités :

Mme NOBILET donne procuration à M. JEAN
Mme KERRAIN (à partir du point n°19) donne procuration à M. LE MAIRE
Mme SOURISSEAU donne procuration à Mme BONNET
Mme DUFOUR donne procuration à M. ORDRONNEAU
M. COSTENOBLE donne procuration à Mme LE MENTEC-TRICAUD
M. KEUNEBROEK donne procuration à M. GUILLET

Date de convocation : 21 juin 2022

Date d'affichage : 21 juin 2022

Nombre de Conseillers : 35

En exercice : 35

Présents :

30

29 (à partir du point n°19)

Votants : 35

La délibération du Conseil Municipal faisant l'objet de l'extrait ci-contre a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville conformément à l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur IBRAHIM a été désigné secrétaire à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 044-214401903-20220628-BS_2022_VILLE-DE

Délibération n° DCM2022/06/30

Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire
Séance du 28 juin 2022

OBJET : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Le budget supplémentaire 2022 retrace les opérations suivantes :

- ⇒ Inscription des restes à réaliser d'investissement 2021 :
954 481,46 € en recettes et 6 890 852,53€ en dépenses
- ⇒ Couverture du besoin de financement en investissement (déficit) à l'article 1068 pour 1 906 749,17 €
- ⇒ Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (6 245 206,70 €) :
 - 1 906 749,17 € en R1068 (recettes d'investissement)
 - 4 338 457,53 € en R002 (excédent de fonctionnement reporté)

1/ Section de fonctionnement :

Les ajustements ont porté sur un montant total de + 5 299 517,67€.

- En Recettes :
 - ⇒ Augmentation des produits attendus des contributions directes (estimés à + 774 000 €) du fait de la revalorisation forfaitaire des bases de 3,4% en 2022
 - ⇒ Augmentation des dotations et participations de 96 660,14€ liée à la subvention pour la cellule inclusion et les réajustements de versements de la CAF pour les activités de petite enfance
 - ⇒ Augmentation des produits liés aux activités des services (+ 24 400€)
 - ⇒ Ajustement des atténuations de charges de personnel (+45 600€) lié au reversement par l'Etat du versement de la prime inflation aux agents concernés
- En Dépenses :
 - ⇒ Ajustement en forte hausse des crédits en dépenses de fonctionnement des services pour 831 980 € liée au contexte international très tendu qui a généré une flambée des prix de certaines matières premières, à commencer par l'énergie et certaines denrées alimentaires.
 - ⇒ Evolution sur les charges de personnel (+550 000 €) en raison d'obligations réglementaires portant sur l'évolution de la rémunération du SMIC et la revalorisation de certains agents de catégorie C, auxquelles s'ajoutent les négociations portant sur le temps de travail et l'évolution du RIFSEEP
 - ⇒ Ajustement des charges exceptionnelles de + 130 296€ pour tenir compte de la remise gracieuse accordée à la SAGEC lors du conseil municipal du 26 avril dernier
 - ⇒ Inscription budgétaire en dépenses imprévues (+1 151 466,57 €)
 - ⇒ Virement supplémentaire de + 3 043 148,10 € vers la section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 579 596,00	0,00	831 980,00	831 980,00	6 411 576,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 386 816,00	0,00	550 000,00	550 000,00	21 936 816,00
014	Abattements de produits	405 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00	105 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 237 077,10	0,00	-17 373,00	-17 373,00	3 219 704,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		30 608 489,10	0,00	1 064 607,00	1 064 607,00	31 673 096,10
66	Charges financières	81 500,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00	130 296,00	130 296,00	143 796,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		1 151 466,57	1 151 466,57	1 251 466,57
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 803 489,10	0,00	2 346 369,57	2 346 369,57	33 149 858,67
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 475 394,00		3 043 148,10	3 043 148,10	5 518 543,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	952 000,00		-90 000,00	-90 000,00	862 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 427 394,00		2 953 148,10	2 953 148,10	6 380 543,00
TOTAL		34 230 884,00	0,00	5 299 517,67	5 299 517,67	39 530 401,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 530 401,67
------------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Abattements de charges	189 780,00	0,00	45 600,00	45 600,00	235 380,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 444 487,00	0,00	24 400,00	24 400,00	2 468 887,00
73	Impôts et taxes	24 978 592,00	0,00	774 000,00	774 000,00	25 752 592,00
74	Dotations et participations	6 330 396,00	0,00	96 660,14	96 660,14	6 427 056,14
75	Autres produits de gestion courante	66 429,00	0,00	0,00	0,00	66 429,00
Total des recettes de gestion courante		34 009 684,00	0,00	940 660,14	940 660,14	34 950 344,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 200,00	0,00	20 400,00	20 400,00	26 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		34 015 884,00	0,00	961 060,14	961 060,14	34 976 944,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	215 000,00		0,00	0,00	215 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		215 000,00		0,00	0,00	215 000,00
TOTAL		34 230 884,00	0,00	961 060,14	961 060,14	35 191 944,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 338 457,53
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 530 401,67
------------------------------------------------------	----------------------

2/ Section d'investissement :

- En Recettes :

- ⇒ Virement de la section de fonctionnement de + 3 043 148,10 €
- ⇒ Ajustement des besoins d'emprunt pour – 2 411 329,10 €.
- ⇒ Inscription de l'excédent de fonctionnement capitalisé : + 1 906 749,17 €
- ⇒ Ajustement des crédits du chapitre 041 liées à des remboursements des avances forfaitaires versées aux titulaires des marchés: + 259 989 €
- ⇒ Ajustement des dotations aux amortissements : - 90 000€

- En Dépenses :

- ⇒ Ajustement des crédits du chapitre 041 liées à des remboursements des avances forfaitaires versées aux titulaires des marchés: + 259 989 €
- ⇒ Inscription de crédits supplémentaires en immobilisations incorporelles pour financer principalement des études sur l'aménagement d'équipements sportifs : + 134 320€
- ⇒ Inscription de crédits complémentaires pour 568 499 € en immobilisation corporelles pour :
 - Aménagements des espaces publics de la ville :
Installation d'une tribune pour le rugby : 83 480€
Réfection du boulodrome et réparation du mur : 50 000€
 - Renouvellement ou acquisition d'équipements:
pour les services techniques : 35 000€ dont 20 000€ pour le nouveau CTM
auto-laveuses et équipements d'hygiène et propreté: 18 500€
 - Acquisitions foncières pour la Maison d'Assistante Maternelle (MAM) : 400 000€
- ⇒ Ajustement à la baisse de crédits pour travaux (- 161 000 €) en raison du report des opérations suivantes :
 - Revêtement synthétique stade des Gripôts : -80 000€
 - Réfection cours de la Profondine : - 110 000€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
 Reçu en préfecture le 07/07/2022
 Affiché le
 ID : 044-214401903-20220628-BS_2022_VILLE-DE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	727 900,00	537 801,51	134 320,00	134 320,00	1 400 021,51
204	Subventions d'équipement versées	6 095,00	0,00	0,00	0,00	6 095,00
21	Immobilisations corporelles	2 850 594,00	527 790,91	568 499,00	568 499,00	3 946 883,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 103 890,00	5 825 260,11	-161 000,00	-161 000,00	9 768 150,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 688 479,00	6 890 852,53	541 819,00	541 819,00	15 121 150,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 694,97	0,00	0,00	0,00	120 694,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	452 600,00	0,00	0,00	0,00	452 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	308 950,03	0,00	0,00	0,00	308 950,03
	Total des dépenses financières	885 245,00	0,00	0,00	0,00	885 245,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 573 724,00	6 890 852,53	541 819,00	541 819,00	16 006 395,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	215 000,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	22 000,00	0,00	250 889,00	250 889,00	281 889,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	237 000,00	0,00	250 889,00	250 889,00	486 889,00
	TOTAL	8 810 724,00	6 890 852,53	801 808,00	801 808,00	16 503 384,53

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
0,00	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
16 503 384,53	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	954 481,46	0,00	0,00	954 481,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 411 329,10	0,00	-2 411 329,10	-2 411 329,10	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 411 329,10	954 481,46	-2 411 329,10	-2 411 329,10	954 481,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1058)	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 906 749,17	1 906 749,17	1 906 749,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00
	Total des recettes financières	2 950 000,00	0,00	1 906 749,17	1 906 749,17	4 856 749,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 361 329,10	954 481,46	-504 579,93	-504 579,93	5 811 230,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 475 394,00	0,00	3 043 148,10	3 043 148,10	5 518 542,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	952 000,00	0,00	-90 000,00	-90 000,00	862 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 427 394,00	0,00	2 953 148,10	2 953 148,10	6 380 642,10
	TOTAL	8 810 724,00	954 481,46	2 708 557,17	2 708 557,17	12 473 762,63

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
4 029 621,90	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
16 503 384,53	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- ⇒ Adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2022 tel qu'il est explicité ci-dessus et détaillé dans le document budgétaire joint

Le Conseil Municipal, après délibéré, à la majorité absolue, 28 voix pour et 4 voix contre (M. CAMUS, M. GUILLET, Mme DUGAST, M. KEUNEBROEK par procuration) et 3 abstentions (M. CAILLAUD, Mme LE MENTEC TRICAUD, M. COSTENOBLE par procuration) accepte les propositions énoncées ci-dessus.

Monsieur le Maire est autorisé à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération télétransmise à la Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire,
Le 29 juin 2022

Le Premier Maire-Adjoint Délégué

Le Premier Maire-Adjoint Délégué

Thomas BOUCHER



Thomas BOUCHER

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 044-214401903-20220628-BS_2022_VILLE-DE

